

Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse
Herausgeber: Musée National Suisse
Band: 118 (2009)

Rubrik: Musées nationaux Suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Musées nationaux suisses

En 2009, les établissements des Musées nationaux suisses ont à nouveau vu leur fréquentation augmenter considérablement : par rapport à l'année précédente, dont les chiffres étaient déjà excellents, le nombre de visiteurs a enregistré une hausse de 20%, soit 47'285 visiteurs de plus. On est ainsi passé de 235'513 visiteurs en 2008 à 282'798 en 2009.

Alors que la fréquentation est restée constante par rapport à l'année précédente dans certains établissements des Musées nationaux suisses (Château de Prangins, Zunfthaus zur Meisen à Zurich, Musée suisse des douanes à Cantine di Gandria), les chiffres du Forum de l'histoire suisse Schwytz ont, eux, augmenté de 90%. L'exposition temporaire «Le couteau suisse – de l'outil à l'objet culte» a obtenu un succès considérable auprès du public : plus de 13'000 personnes l'ont vue. Avec 20'295 visiteurs, le siège schwytzois des Musées nationaux suisses a connu sa meilleure année depuis son ouverture en juin 1995.

Le nombre de visiteurs au Musée national à Zurich a également affiché une nette progression. Le 1^{er} août, jour de la fête nationale, deux nouvelles expositions permanentes intitulées «Histoire de la Suisse» et «Galerie des collections» ont été inaugurées dans l'aile côté gare du bâtiment – le cœur du musée. Si durant les mois ayant précédé la réouverture de ces salles le nombre de visiteurs est resté plutôt modeste en raison des vastes travaux de rénovation, l'affluence du public au Musée national a été considérable depuis l'inauguration des nouvelles expositions permanentes, qui ont suscité un vif intérêt. Grâce à cette croissance remarquable, le nombre de visiteurs sur toute l'année a augmenté de 24% ; cela représente une hausse de 29'562 visiteurs, qui de 124'279 en 2008 sont passés à 153'841 en 2009.

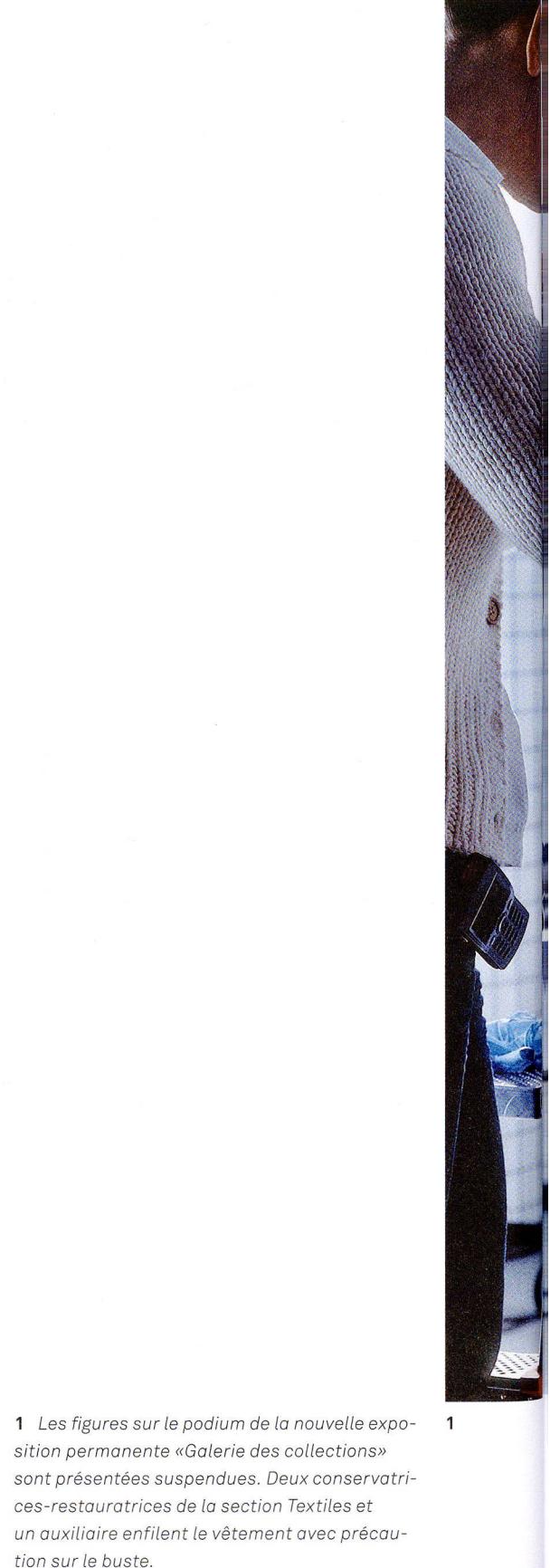
La fréquentation du Château de Wildegg en 2009 mérite aussi une mention particulière : la «Journée portes ouvertes», organisée en avril après la fin des travaux de restauration du château, a ouvert la saison et attiré de nombreux visiteurs. Au total, 50'753 personnes ont visité le Château de Wildegg, ce qui correspond à une progression de 25% par rapport à l'année précédente.

Importante acquisition : les plaques d'argent d'Urs Graf sont de retour en Suisse

Une action commune entreprise par les Musées nationaux suisses et le Musée historique de Bâle a abouti au rachat de quatre plaques d'argent gravées provenant de Londres. Ces plaques, grandes comme la paume d'une main, représentent des scènes de la vie de saint Bernard de Clairvaux et font partie des travaux les plus significatifs de la Renaissance en Suisse. Elles portent la signature d'Urs Graf, un graveur, dessinateur et orfèvre actif à Soleure et à Bâle, et furent réalisées en 1519 à la demande du couvent cistercien de Saint-Urbain (LU). En mars 2010, les deux plaques achetées pour Zurich seront intégrées à l'exposition «Galerie des collections» au Musée national à Zurich.

Nouvelle loi sur les musées. Le MNS devient un établissement de droit public

Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2010, de la Loi sur les musées et les collections de la Confédération (LMC), le groupe de musées se dote d'un nouveau nom, d'une nouvelle forme juridique et d'une nouvelle structure. Le nouvel établissement de droit public s'appellera «Musée national suisse» et se composera de trois musées à vocation historique et culturelle, à savoir le Musée national à Zurich, le Château de Prangins



1 Les figures sur le podium de la nouvelle exposition permanente «Galerie des collections» sont présentées suspendues. Deux conservatrices-restauratrices de la section Textiles et un auxiliaire enfilent le vêtement avec précaution sur le buste.



et le Forum de l'histoire suisse à Schwytz. Ses curatrices et curateurs continueront à apporter leur soutien à la réalisation d'expositions à la Zunfthaus zur Meisen à Zurich et au Musée suisse des douanes à Cantine di Gandria. Le Centre des collections d'Affoltern am Albis sera également rattaché au groupe.

Les dimensions de l'ancien groupe «musée suisse», qui réunissait huit établissements, ont été réduites en vue de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les musées. En 2008, la Confédération a séparé du groupe le Musée des automates à musique de Seewen, qui désormais est directement subordonné à l'Office fédéral de la culture. Dans le cadre de la nouvelle politique de la Confédération en matière de musées, le Musée national a quitté l'immeuble de la Bärengasse, propriété de la ville de Zurich, déjà fin novembre 2008. Le transfert du Château de Wildegg au canton d'Argovie est une des conséquences de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les musées. Le transfert de propriété s'effectuera le 1^{er} janvier 2011.

À partir du 1^{er} janvier 2010, le groupe «Musée national suisse» ne dépendra plus de la direction d'un office fédéral, mais d'un conseil du musée désigné par le Conseil fédéral. Les sept membres qui le composent ont été nommés en automne 2009 par le Conseil fédéral. Ils veilleront à mettre en œuvre les objectifs stratégiques et contrôleront la gestion du groupe de musées. Les membres du conseil sont les personnes suivantes : Isabelle Graesslé, Irène Herrmann, Catherine Labouchère, Rolf Fehlbaum, Iwan Rickenbacher, Marc Wehrlin. Le conseil du musée est présidé par le Conseiller d'État Markus Notter.

Extension du musée

Depuis 2005, le Musée national à Zurich fait l'objet d'un vaste projet de rénovation, qui prévoit entre autres la construction d'une nouvelle aile par le bureau d'architecture Christ et Gantenbein. Cette extension du musée permet de résoudre le problème chronique de la pénurie d'espace en créant de nouvelles salles pouvant accueillir des expositions temporaires, d'aménager un centre d'études avec un auditorium ainsi qu'une structure moderne adaptée aux exigences du public. Elle permet également aux visiteurs de parcourir les salles de bout en bout sans revenir constamment sur leurs pas ni se retrouver dans des impasses et, ce qui compte le plus, satisfait aux exigences d'un musée moderne. Les propositions contenues dans le projet ont, tour à tour, été acceptées à une large majorité par le Conseil fédéral, le Conseil d'État et la municipalité. Le 23 septembre 2008, le Conseil des États a approuvé à l'unanimité, par 30 voix contre 0, le message relatif à la demande de construction. Le 16 décembre 2008, le Conseil national a approuvé par 168 voix contre 3 le projet et la contribution de la Confédération à hauteur de 76 millions de francs. Au printemps 2009, le Grand Conseil du canton de Zurich a approuvé, par 139 voix contre 21, un crédit de 20 millions de francs. Un recours cantonal en matière de droit de vote a été déposé contre la décision du Grand Conseil de financer le projet avec les ressources du Fonds de loterie ; il a été accepté par le Tribunal fédéral en mars 2010. Par conséquent, la demande a dû être votée à nouveau par Grand Conseil le 19 avril 2010. Lors du vote final, le 19 avril 2010, le Grand Conseil s'est à nouveau prononcé à une très grande majorité (138 voix contre 18) en faveur de la participation financière à l'extension du Musée national. Le 11 novembre 2009, le Conseil communal de la ville de Zurich a, par 102 voix contre 13, approuvé le projet et donc la contribution de la ville ainsi que la cession de terrain au Musée national. Un référendum ayant été lancé contre cette résolution, les Zurichoises et les Zurichois devront se prononcer sur le projet en juin 2010.

Finances

Au cours de l'exercice 2009, la contribution fédérale est passée de 25,3 à 27,6 millions de francs, en raison des dépenses supplémentaires liées au réaménagement des salles rénovées de l'aile côté gare du Musée national à Zurich. Grâce à la progression du nombre de visiteurs, qui durant la période sous revue s'est chiffré à 282'798 par rapport aux 235'513 de

2008, les Musées nationaux suisses ont augmenté leurs recettes provenant de la vente des billets. La réouverture du Musée national a entraîné une hausse des visites guidées gratuites offertes lors la «Journée portes ouvertes» et d'autres manifestations publiques. Le nombre de visites guidées proposées aux classes, toujours gratuites, a également affiché une nette augmentation. En raison entre autres des réductions de prix accordées suite à la fermeture partielle des salles du musée durant les mois ayant précédé la réouverture de l'aile côté gare, la progression des recettes dérivées de la vente des billets n'est pas proportionnelle à l'augmentation effective du nombre de visiteurs.

Depuis l'exercice 2009, le canton de Soleure verse sa contribution pour le Musée des automates à musique de Seewen (MAM) directement à l'Office fédéral de la culture (OFC). Étant donné que le canton de Zurich a augmenté sa «contribution de conservation», les contributions cantonales ont diminué globalement de 95'000 francs pour s'établir à 500'000 francs.

Aussi bien les dons que les contributions des fondations ont connu une évolution favorable durant l'année sous revue. Comme annoncé dans le dernier rapport annuel, la rubrique principale est représentée par la contribution de la Fondation Hirzel aux deux nouvelles expositions permanentes, qui se monte à 500'000 francs.

En 2009, les frais de personnel ont enregistré une augmentation pour s'établir à 14,8 millions, et ce, en raison de la compensation du renchérissement et de la hausse des salaires réels conformément aux résolutions du Conseil fédéral. De plus, les postes du Centre des collections, financés par des fonds de tiers et des crédits de projets avant et durant la phase d'ouverture, font partie depuis 2009 de l'effectif régulier. Enfin, au Forum de l'histoire suisse à Schwytz, dix postes à temps partiel ont été intégrés au personnel fixe dans le cadre d'une internalisation, ce qui a entraîné une réduction des frais d'exploitation.

La hausse de 12% des frais d'énergie, observée en 2009, est imputable principalement à l'augmentation de la consommation d'eau à Prangins et des frais de chauffage à Zurich. Durant l'exercice sous revue, marqué par le réaménagement de l'aile côté gare du Musée national à Zurich, les dépenses à la rubrique «Nouveau Musée national» ont, comme prévu, augmenté d'environ 1 million de francs pour s'établir à 5,4 millions. La progression des dépenses par le biais du fonds du musée s'explique par le financement de la quote-part de ce fonds destinée au MAM et à l'OFC.

À partir de l'exercice 2010, aucune imputation comptable ne devra plus être inscrite à la rubrique «Fonds du musée», et ce, grâce à la nouvelle forme juridique du «Musée national suisse», qui deviendra un établissement de droit public suite à l'affranchissement du groupe de musées par rapport à l'administration fédérale centralisée.

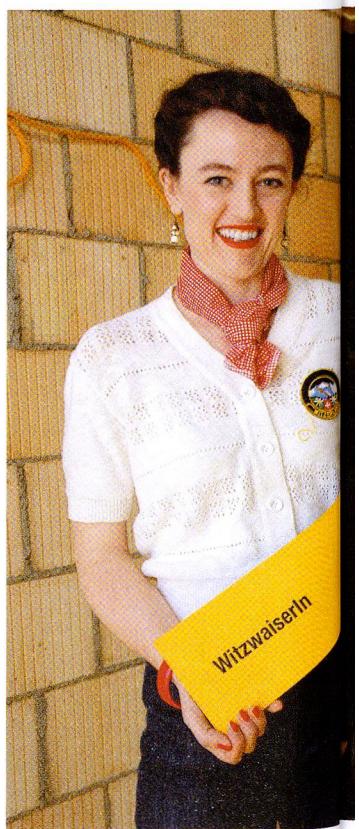


1

1 *Le trésor d'époque romaine de Lunnern (vallée de la Reuss), enfoui vers 260 apr. J.-C. et mis au jour en 1741, était au centre de l'exposition temporaire «Trésors d'époque romaine – enfouis et redécouverts», présentée au Musée national suisse à Zurich.*

2 *Salle dans l'exposition permanente du Château de Prangins. La chaise de dentiste et la douche circulaire témoignent des progrès dans le domaine de l'hygiène et de la santé au début du XX^e siècle.*

3 *Pendant le vernissage de «Witzerland» au Musée national suisse, une collaboratrice du service des visiteurs indique la passerelle provisoire qui mène à l'exposition dans l'aile ouest du musée.*



3



2